

Gascogn'agri et Salon de l'Agriculture à Paris

La remise des prix locale s'est faite à l'occasion de la manifestation **GASCOGN' AGRICULTURE** organisée par les **Jeunes Agriculteurs du Gers** à **GIMONT**, le **26 août 2017** en présence de Jérémie de RE, secrétaire des JA, de Benjamin CONSTANT président des JA, de Marc DIDIER, président de l'ADASEA, Bernard MALABIRADE, président de la Chambre d'agriculture du Gers et de Serge CASTERAN, président de la Fédération départementale de la chasse et des membres du jury.

Les candidats ont été récompensés par de nombreux lots grâce au soutien financier du Crédit Agricole, du Conseil Départemental et de la Fédération des Chasseurs, et grâce à la participation des partenaires qui ont offert des lots : le Pays Porte de Gascogne, le CAUE, les Ruchers d'Armagnac et le Réseau de Transport d'Electricité.

Les trophées décernés sont des créations originales d'artisans de la Vallée du Gers.

1^{er} prix : une magnifique aquarelle des prairies lauréates réalisée avec du bleu de Lectoure par l'artiste-peintre Marie-Pascale LERDA à Pis.

Prix paysage : un couteau forgé à partir d'une dent de vibroculteur par Sébastien Mathieu forgeron d'Art de la boutique MANETA à Auch.

Prix chasse : une sacoche en cuir réalisée par l'artisan lectourois Jonathan Jimenez.



Les deux lauréats gersois étaient sélectionnés pour le **Concours national au Salon de l'Agriculture à Paris**.

Robert LUCHE a décroché le 2^{ème} prix d'excellence agri-écologique dans la catégorie pâture. Ainsi, les prairies du Gers se sont classées sur le podium national à côté des zones de montagne et des parcs naturels.

Les deux lauréats départementaux

M. Luche à Castin, éleveur de vaches gasconnes : Prairie inondable de vallée dans un contexte de retournement des prairies et mises en culture. Objectif : se tirer un revenu en minimisant les charges et en valorisant le produit. Vente sous label et vente directe.

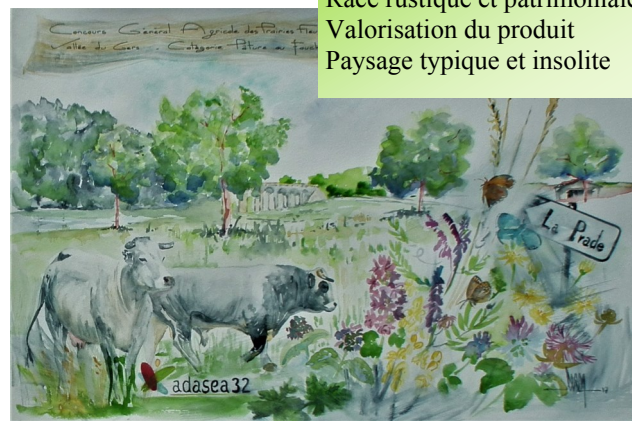
M. Luche : « L'expérience a été positive. J'ai appris beaucoup de choses.

Le jury était sympathique et compétent dans leur domaine. Moi qui vois la prairie tous les jours, ça m'apporte un autre regard. Je garde un bon souvenir de la remise des prix à Gimont et du voyage à Paris. Une belle aventure humaine! »

1^{er} prix catégorie pâture



La prairie lauréate
52 espèces végétales
Equilibre légumineuses graminées
Race rustique et patrimoniale
Valorisation du produit
Paysage typique et insolite



Ces deux éleveurs sont gestionnaires de prairies humides et inondables. Ils participent au programme de préservation des zones humides mené par l'ADASEA dans le cadre de sa mission CATZH.

Ils ont engagé des Mesures Agri-Environnementales et Climatiques. Ces contrats volontaires permettent de valoriser les services environnementaux rendus par les prairies humides et inondables : régulation des crues, épuration de l'eau, protection des cours d'eau, protection des sols contre l'érosion et développement d'une biodiversité riche et typique de ces milieux.

M. Charlier à Masseube, éleveur double actif : Exploitation de coteaux dans un contexte d'abandon de l'élevage et de fermeture du paysage. Objectif que l'exploitation soit auto-suffisante pour assurer l'entretien des terres.

1^{er} prix catégorie fauche



La prairie lauréate
47 espèces végétales
Qualité du foin pour l'alimentation et la santé des animaux
Rendement stable
Prairie refuge entourée de bois



M. Charlier : « Le technicien de l'ADASEA, M. Sancerre m'a proposé de participer. Au début, j'étais un peu sceptique. Finalement je m'y suis lancé et c'était une bonne expérience. C'est une petite fierté en plus d'avoir gagné quand même. De savoir que ma prairie est jolie et équilibrée sur les différents critères, c'est valorisant. »

LE JOURNAL DU CONCOURS GENERAL AGRICOLE DES



Organisé localement par l'ADASEA du Gers



N°4 - **AVRIL 2018** - GRATUIT



Zoom sur la prairie lauréate « catégorie Pâture »



Remise des prix, le 26 Août 2017 au salon Gascogn'Agri à Gimont



Le jury expertisant la prairie lauréate « catégorie Fauche »

Sommaire

L'édition 2017 page 2

Les candidats 2017 page 3

Remise des prix
Zoom sur les lauréats page 4



ACTION COFINANCÉE PAR L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE ET PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Editorial

Lorsque l'ADASEA m'a demandé en 2014 si je souhaitais faire partie du jury concernant le concours des prairies fleuries, j'étais sur la réserve. Après 3 campagnes, je suis, aujourd'hui, convaincu par l'approche qui permet de mettre en avant des pratiques où la démonstration est faite que valeur agronomique des prairies et préservation de la biodiversité peuvent aller de pair. On fait de l'agronomie en pensant agro écologie sans oublier que la première destination de ces prairies reste l'alimentation des animaux.

La mobilisation dans le jury de compétences pluridisciplinaires permet des échanges constructifs entre les divers acteurs.

On discute, on s'écoute, on argumente pour resituer la valorisation de ces espaces naturels au cœur des systèmes d'élevage.

Par les dialogues riches et constructifs qu'il génère,

ce concours est l'occasion de discuter sur différents points de vue et de mettre en évidence le rôle positif des éleveurs et de l'élevage dans notre « environnement ».

J'ai vu des agriculteurs particulièrement heureux de présenter leur travail sur ces prairies permanentes et fiers d'être reconnus pour ce qu'ils font, notamment de contribuer à une reconnaissance collective et individuelle des bienfaits de la présence de l'élevage pour entretenir ces espaces.

Je terminerai en remerciant tous les candidats, en félicitant les lauréats qui régulièrement se distinguent également au niveau national et en espérant que la nouvelle édition 2018 se déroule dans le même état d'esprit que les précédentes.

Joël ABADIE
Technicien Bovins viande
Pôle Elevage CA 32



L'édition 2017

En 2017, l'ADASEA du Gers a organisé le Concours Général Agricole des Prairies Fleuries dans la vallée du Gers. Il a pu être réalisé grâce au soutien direct du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne et de la Fédération Départementale des Chasseurs du Gers, et au soutien de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, de la Région Occitanie et de l'Europe à travers l'animation de la CATZH (Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides).



Le Jury d'experts réuni sur chaque prairie

Jérémie DE RE, président du jury, éleveur de bovins bio à Caillavet et secrétaire général des Jeunes Agriculteurs du Gers

Joël ABADIE, technicien bovins viande à la Chambre d'Agriculture du Gers

Charles GIBERT, administrateur de la Fédération départementale des chasseurs du Gers

Anne GIL, apicultrice du Syndicat des Ruchers de l'Armagnac

Laetitia LAFFITTE, chargée d'étude Paysagiste

Bernard LASCURETTES et Paul MAGNI, botanistes de l'Association Botanique Gersoise



Des animateurs de l'ADASEA pour l'organisation

Thanh-Chi NGUYEN
Emilie PORTE
Alexandre BROCHET

Animateurs de la CATZH 32



L'équipe d'experts autour de M. FAGGION
candidat 2017

Bernard LASCURETTES (à gauche) invite Jérémie de RE à reconnaître les plantes des prairies à leur odeur.



Les candidats 2017

Les 11 candidats, éleveurs de bovins viande, sont répartis sur l'ensemble de la vallée du Gers. Pour 2017, deux catégories ont été ouvertes : la catégorie pâturage exclusif et la catégorie fauche (et pâturage). Toutes les prairies sont situées dans les territoires d'intervention de la Cellule d'Assistance Technique aux Zones humides (CATZH) et elles sont engagées en Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).

Pâturage exclusif

Nathalie BOUNET,
SEMPESSERRE (32)

Polycultrice-éleveuse bovin allaitant

SAU : 42 ha

12 mères



2^{ème} prix d'équilibre
agro-écologique gersois
Prix paysage

Pascal GRAOU

MONTANT-LES-CRENEAUX(32)

Eleveur herbager bovin allaitant

SAU : 100 ha

100 mères



3^{ème} prix d'équilibre
agro-écologique gersois
Prix chasse

Nicolas MILLAS
ROQUELAURE (32)

Polyculteur-éleveur bovin allaitant

SAU : 128 ha

52 mères



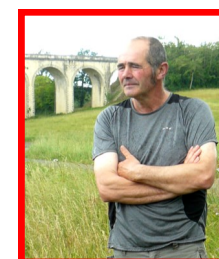
Robert LUCHE

CASTIN (32)

Polyculteur-éleveur bovin allaitant

SAU : 77 ha

40 mères



Fauche et pâturage

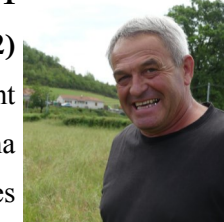
Fabrice CASTELLINI

BOUCAGNERES (32)

Polyculteur-éleveur bovin allaitant

SAU : 100 ha

70 mères



Henri BARBE

LASSERAN (32)

Polyculteur-éleveur bovin allaitant

SAU : 111 ha

80 mères



Christian CHARLIER

MASSEUBE (32)

Polyculteur-éleveur bovin allaitant

SAU : 54 ha

25 mères



Jean-Pierre RANNEE

ROQUELAURE (32)

Polyculteur-éleveur bovin allaitant

SAU : 110 ha

37 mères



1^{er} prix d'équilibre agro-écologique gersois
et 2^{ème} prix d'excellence agro-écologique au
Concours Général Agricole des Prairies Fleuries

Thierry FAGGION

PESSAN (32)

Polyculteur-éleveur bovin allaitant

SAU : 166 ha

90 mères



Fernand SABATHIER

BOUCAGNERES (32)

Polyculteur-éleveur bovin allaitant

SAU : 57 ha

10 mères



Jean-Paul TOMASIN

MONTESTRUC-SUR-GERES (32)

Polyculteur-éleveur bovin allaitant

SAU : 126 ha

30 mères

